

Procès-verbal de la 4^e séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Des Rives tenue le mardi 18 avril 2023 à la salle de conférence.

Membres présents

Belméus, Réginald

Bouchard, Nathalie

Dignard, Marie-Josée

Dubé, Mélanie

Ducharme, Alexandre

Hébert, Christine

Lacroix, Léa

Lamanque, Julie

Meda, Laetitia

Meunier, Benoit

Sayegh, Isabel

Membres absents

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la rencontre à 18 h 48.

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Isabel Sayegh, appuyée par Madame Laetitia Meda.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Aucun.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023

L'adoption du procès-verbal du 24 janvier 2023 est proposée par Mademoiselle Léa Lacroix, appuyée par Madame Julie Lamanque.

Le procès-verbal du 24 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

Madame Dignard se questionne concernant l'omission de certains détails du CÉ qui n'apparaîtraient pas toujours dans les procès-verbaux. La direction explique les raisons pour lesquelles certains types d'interventions ne se trouvent pas dans un tel document. La direction rappelle qu'un procès-verbal n'est pas un verbatim. Madame Dignard poursuit en nommant que, selon elle, les questions des parents n'apparaissent pas suffisamment dans les procès-verbaux et qu'il serait important que les informations transmises par les parents y soient bien indiquées. Les membres du conseil d'établissement s'entendent sur la procédure voulant que lorsqu'un membre désire qu'une information en particulier se retrouve au P.V., celui-ci peut le mentionner clairement.

6. Information

6.1. De la présidente

Aucun.

6.2. Du représentant au Comité de parents

Lors de la dernière rencontre, les membres ont reçu l'information sur la mise en candidature sur le conseil d'administration puisqu'il y a de nouveaux postes.

Un retour sur le PVER a eu lieu lors de cette soirée. Plus de 7000 parents ont participé à la consultation.

Le sujet du changement de parcours pour les élèves de classe-ressource a été abordé, car plusieurs parents étaient inquiets. Madame Bouchard mentionne avoir déjà enseigné à des groupes du régulier dans lesquels des élèves de classe-ressource étaient intégrés et que tout se déroulait très bien. De plus, Mme Isabel Sayegh mentionne qu'avec la formule actuelle, l'écart est souvent très grand lorsque l'élève de classe-ressource intègre le régulier rendu en 3^e secondaire.

6.3. Des représentants du personnel enseignant

Les enseignants sont dans le processus des tâches.

Un membre parent demande en quoi consiste ce processus. La direction en explique les grandes lignes : en tenant compte du nombre de cours prévus par l'organisation scolaire et au regard des critères d'affectation déterminés après consultation auprès du CPE, la direction remet aux enseignants le nombre de cours par matière/niveau, le nombre de tâches à faire ainsi que le nombre de périodes de résiduel à laisser dans chacune des matières. Par la suite, les enseignants doivent proposer l'attribution souhaitée pour chacun des enseignants. Si certains enseignants ne se sont pas entendus sur la répartition ou n'ont pas respecté les critères d'affectation, la direction rencontre ces personnes pour trouver des solutions et pourra au final déterminer les tâches de ces intervenants. Le processus se termine lorsque la direction confirme les tâches de chacun des enseignants pour l'année suivante.

L'équipe-école est déjà dans la préparation des documents pour l'année prochaine. Les préparatifs des galas-écoles et du gala des Cyclones vont bon train.

Il y aura un examen ministériel en français pour les élèves de 5^e secondaire le 4 mai prochain. Contrairement à l'année dernière, nous avons eu l'autorisation de suspendre les cours en après-midi uniquement pour les élèves de secondaire 5 ne chevauchant pas de cours en 4^e secondaire.

La remise des albums de finissants aura lieu en après-midi après l'examen ministériel d'anglais régulier. Les élèves ne pourront pas circuler librement dans l'école et devront rester dans les modulaires pour la signature des albums. Prendre note qu'il n'y aura pas de suspension de cours après l'examen d'anglais enrichi qui aura lieu une autre date.

Malheureusement, nous manquons encore d'enseignants. Toutefois, nous avons pourvu le poste en anglais linguistique.

La session d'examens de fin d'année débutera le 12 juin.

6.4. Du représentant du personnel de soutien

Madame Julie Lamanque mentionne que le secteur du soutien émotif avait prévu des activités de Pâques, mais qu'en raison des 2 jours de fermeture, celles-ci ont été reportées. La chasse aux cocos a été un succès. Le dîner aura lieu cette semaine, car une bonne partie des denrées n'étaient plus bonnes au retour du long congé. Les élèves ont travaillé à confectionner un menu pour tout le département du soutien émotif.

Madame Lamanque indique qu'il y aura probablement une diminution du nombre de T.E.S. au secteur SE en raison du départ du groupe CAPS qui accueillait 2 T.E.S. et l'arrivée du nouveau groupe qui aura uniquement 1 T.E.S. La direction mentionne qu'habituellement il y a un seul poste de T.E.S. dans les groupes CAPS, mais qu'en raison d'un nombre d'élèves plus élevé que prévu, il a été convenu d'ajouter un T.E.S. cette année.

6.5. Du personnel professionnel

Madame Christine Hébert désire parler au nom de Madame Michelle Parizeault, psychoéducatrice de l'école : le comité diversité qui n'était pas encore actif cette année débutera ses activités sous peu. Il s'agit du comité 2.0. Le comité a prévu rencontrer le conseil des élèves, mais Madame Parizeault désire aussi informer les parents de l'arrivée de ce comité afin que ceux-ci puissent donner leurs suggestions.

6.6. Du représentant des élèves

Mademoiselle Lacroix mentionne que la plus grande difficulté rencontrée par les comités est le manque d'engagement des jeunes. Souvent ceux-ci refusent d'aller aux rencontres. On remarque un manque de volonté chez certains élèves.

L'album des finissants est maintenant terminé, le comité devrait le recevoir bientôt.

Les élèves du comité du bal ont été visiter la salle Mont-Blanc à Laval. Cela a été une superbe rencontre avec la responsable de la salle.

Le mois multiculturel est passé et ce fut un franc succès. Plusieurs belles activités ont eu lieu.

Les élèves se questionnent sur l'inaccessibilité de l'application TikTok. La direction mentionne qu'il s'agit d'une nouvelle loi. En effet, le gouvernement interdit l'utilisation de TikTok dans l'ensemble des établissements gouvernementaux.

Les élèves désirent savoir si l'activité de valorisation qui a été annulée en raison de la fermeture des établissements scolaires sera reportée. La direction confirme que celle-ci aura bien lieu le jeudi 20 avril prochain.

Les élèves de 4^e et 5^e secondaire ont vécu une très belle sortie au théâtre. L'école a d'ailleurs reçu des félicitations concernant le comportement de ses élèves. Mme Bouchard profite de ce sujet pour souligner l'excellent comportement et la merveilleuse participation

des élèves participant au voyage de ski Europe. Le voyage s'est très bien déroulé et nos élèves ont reçu des félicitations de toute part.

6.7. De la direction

Suivi modulaire

Le modulaire est presque fini. La ventilation est faite et la climatisation aussi. Il reste les gouttières à terminer.

Finissant

À la demande des élèves, l'école a fait faire un chandail pour les finissants. Après avoir confirmé leur commande, plusieurs élèves n'ont finalement plus voulu dudit chandail. En date d'aujourd'hui, il reste encore 8 élèves qui refusent de payer leur chandail. Comme il s'agissait de commandes individuelles et qu'il y a eu des essayages ainsi que des confirmations, le paiement du chandail devra être appliqué à l'état de compte avant les paiements du bal et de l'album.

Suivi pénurie du personnel :

Puisque les universitaires terminent bientôt leur session, cela va aider. En effet, les étudiants en enseignants auront plus de disponibilités à offrir pour soit faire de la suppléance ou prendre des contrats de remplacement.

Semaine du personnel 2023

À l'école Des Rives, nous soulignons l'ensemble du personnel lors d'une semaine prédéterminée. Lors de cette semaine, il y a des petites surprises et douceurs sont offertes à tous les employés, il y a des tirages et une activité toute spéciale pour remercier et souligner l'ensemble du personnel.

Plan effectif 2023

Malgré l'ouverture de l'école du Havre et le départ d'une partie de notre clientèle vers cette école, le nombre d'élèves prévu à Des Rives l'an prochain demeure sensiblement le même. L'occupation des locaux devrait atteindre les 97%.

Monsieur Ducharme mentionne que l'agrandissement de la clientèle au sein du CSSDA a amené l'ouverture de 27 nouvelles classes en adaptation scolaire.

Il y a un poste de T.E.S. de moins dans le plan effectif 2023. Toutefois, nous avons reçu l'enveloppe budgétaire pour l'année prochaine et après l'élaboration du budget initial, il pourrait être possible d'apporter certains ajouts au plan d'effectif.

De plus, avec l'arrivée d'un nouveau groupe au PR3 EGI (entretien général d'immeuble), il se pourrait que l'ajout d'un T.E.S. soit nécessaire. En effet, étant donné que les élèves de ce programme se déplaceront entre Des Rives et le Centre de formation professionnelle des Moulins, la création d'un poste T.E.S. pouvant suivre le groupe dans les deux établissements s'avère nécessaire.

Madame Christine Hébert s'interroge sur le ratio gars/fille dans les programmes PR. La direction confirme qu'il y a plus de garçons que de filles. Il y aurait environ 1/3 de filles. Cela

s'explique par le fait que les projets proposés sont souvent plus axés sur les intérêts des garçons et que ceux-ci représentent 90% des élèves qui ont un profil PR.

Monsieur Benoit Meunier demande à la direction si le nombre d'enseignants ressources pour l'année prochaine a été déterminé. Monsieur Ducharme l'invite à venir le voir dans les prochains jours.

Un parent demande si des solutions liées à la problématique du transport ont été proposées. La direction mentionne que la situation s'est améliorée. Les compagnies de transport devant payer de fortes pénalités lorsqu'ils annulent des transports tentent de régler la situation. Le service de l'organisation scolaire travaille d'ailleurs d'arrache-pied avec les transporteurs afin de minimiser les annulations d'autobus. Malheureusement, la pénurie de personnel et le profil d'emploi des chauffeurs (souvent des personnes retraitées) amènent souvent des bris de service difficiles à prévoir.

7. Dépôt pour consultation

7.1 Critères de sélection du directeur

Les membres ont reçu le document par courriel. La direction nomme les 4 grands points.

Il y a une petite coquille à corriger au point 4.1 : le mot «pour» doit être retiré. La direction corrige l'erreur à l'instant.

8. Dépôt pour adoption

NA

9. Dépôt pour approbation

9.1 Calendrier scolaire 2023-2024

La direction présente le calendrier 2023-2024. Il reste une journée pédagogique flottante. Celle-ci est conservée en cas de fermeture tempête et sera placée au calendrier au courant de l'année prochaine.

Monsieur Benoit Meunier mentionne qu'il faudrait décaler les dates des galas d'une journée.

L'adoption du calendrier scolaire 2023-2024 est proposée par Madame Isabel Sayegh, appuyée par Mademoiselle Léa Lacroix. Adopté à l'unanimité.

9.2 Code vie 2023-2024

Une consultation a eu lieu auprès des enseignants. Des modifications et ajouts ont été faits au document. La direction présente ces modifications.

Certains parents sont surpris de constater que certains libellés soient nécessaires pour éviter des débordements ou pour prévenir le manque de jugement de certains.

L'adoption du code de vie 2023-2024 est proposée par Madame Mélanie Dubé, appuyée par Monsieur Réginald Belméus. Le code de vie 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

10. Varia

Aucun.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 20 H 09.

La levée de la séance est proposée par Madame Laetitia Meda, secondée par Madame Nathalie Bouchard. La levée de la séance est adoptée à l'unanimité.

La présidente
Mélanie Dubé

Le directeur
Alexandre Ducharme

La secrétaire
Martine Fernet-Rauzon